

nécessaire à l'épanouissement du fait français. La culture ne saurait être dissociée de la santé politique et économique de l'Etat. Si les conditions changent, si les nécessités du jour l'imposent, il faudra peut-être réviser certains mécanismes constitutionnels et autres pour que les six millions et demi de Canadiens de langue française considèrent la fédération canadienne comme la meilleure protection contre leur assimilation à la masse des 240 millions d'anglophones nord-américains. Mais que l'on ne parte pas de mythes pour en créer de nouveaux. Nous nous sommes donnés au Canada les institutions les plus souples qui soient pour résoudre nos problèmes. Il suffit de nous en servir. Au contraire, avec la sécession, le Québec deviendrait alors un îlot dans une mer anglophone. Les Québécois seraient dès lors mal placés pour exiger dans leurs relations avec le continent nord-américain que l'on se serve de la langue française. A l'inverse, un Québec fort dans un Canada uni permet un rayonnement de la culture française en Amérique du Nord, rayonnement rendu possible par la tolérance culturelle du Canada.

En invitant les Canadiens d'un océan à l'autre à se servir de leurs institutions pour régler leurs problèmes, j'ai ignoré un aspect qu'on a souvent invoqué dans le contexte québécois, à savoir, le droit du Québec à l'autodétermination et à l'indépendance. L'indépendance, dit-on, - et c'est mon troisième thème - est nécessaire car il est normal qu'un peuple possédant une langue, une culture et un territoire forme son propre pays.

Je ne voudrais pas vous donner l'impression de manquer de sérieux, mais avec une telle théorie, dans l'abstrait, la planète Terre ne compterait pas moins de 2,500 pays souverains qui répondraient parfaitement à ces critères. Mais ce n'est pas une façon de raisonner que de partir de l'absurde. Après tout, le régime fédéral existe précisément parce qu'il permet de regrouper plusieurs groupes ethniques. C'est en fait sa raison d'être. De nombreux pays ont adopté la formule fédérative de gouvernement parce que la présence de plusieurs groupes ethniques ou l'immensité du territoire les y contraignaient. Dans plusieurs pays (Etats-Unis, Brésil, Canada, Inde), les deux aspects ont joué: immensité du territoire et diversité ethnique. Plusieurs Etats unitaires s'efforcent d'introduire dans leur système certaines structures fédératives pour répondre aux exigences de l'heure. C'est un processus qui est parfaitement sain car il n'implique pas de rupture mais allie au contraire continuité et adaptation.

Je crois que l'on oublie une dimension du fédéralisme à force d'en accentuer le caractère circonstanciel et "opportuniste": c'est le ferment d'union qu'il suscite. Très souvent, en effet, on dit que le régime fédéral permet de profiter des avantages économiques